



# RAPPORT FINANCIER 2005

## SOMMAIRE

<b>A. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....</b>	<b>2</b>
<b>B. COMPTES CONSOLIDES.....</b>	<b>7</b>
1 - Bilan consolidé	
2 - Compte de résultat consolidé	
3 - Tableau des flux de trésorerie consolidé	
4 - Variation des capitaux propres consolidés	
5 - Annexes aux comptes consolidés	
6 - Rapports des Commissaires aux Comptes	
<b>C. COMPTES SOCIAUX.....</b>	<b>21</b>
1 - Bilan social	
2 - Compte de résultat social	
3 - Tableau des flux de trésorerie	
4 - Variation des capitaux propres	
5 - Annexes aux comptes sociaux	
6 - Rapport Général des Commissaires aux Comptes	
<b>D. AUTRES INFORMATIONS.....</b>	<b>33</b>
1 - Tableau des résultats financiers des 5 derniers exercices	
2 - Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et le contrôle interne	
3 - Responsable du contrôle des comptes	
4 - Rapport spécial des Commissaires aux comptes	
5 - Résolutions proposées à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires	
6 - L'action MECELEC	
7 - Contacts	

# A. RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2005 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice.

Les états financiers qui vous sont présentés ont été établis selon les normes IFRS pour les comptes consolidés, et suivant les règles et principes comptables en vigueur en France pour les comptes sociaux. Les comptes consolidés sont présentés pour la première fois selon les normes IFRS. L'impact de ce changement de référentiel est explicité dans l'annexe aux comptes consolidés.

## 1 - Activité générale du Groupe en 2005, événements importants du premier semestre 2006 :

L'année 2005 a vu, comme nous l'avions annoncé lors de la publication des comptes consolidés du premier semestre, un retour à l'équilibre au second semestre. L'année 2006, quant à elle, est marquée par le gain de la « Délégation de Service Public Courant Porteur en Ligne organisée par le SIPPEREC » qui inaugure le démarrage d'une nouvelle et très prometteuse activité d'opérateur télécommunications. Enfin dans le secteur plasturgie, la société a lancé au dernier trimestre 2005 un nouveau site de production en Roumanie dont la production a démarré au cours du premier trimestre 2006 :

### • Le retour à l'équilibre du second semestre 2005 :

Rappelons que :

- Début 2004 MECELEC est devenu le premier fournisseur de Gaz de France pour l'ensemble de sa gamme de coffrets de raccordements avec des marchés dont certains s'échelonnent jusqu'à mi 2007.
- Début 2005 MECELEC, en partenariat avec NEXANS, s'est vu attribuer par Electricité de France, à l'issue d'un concours de niveau international, le marché exclusif de conception de la nouvelle gamme de coffrets de branchements individuels (CIBE) qui est la pierre angulaire de l'activité de la société en France. Ce succès donne une visibilité sur l'activité d'équipementier de réseau électrique de la société à horizon 2012. Les travaux de conception se déroulent conformément au planning prévu et les premières ventes sont attendues avant la fin 2006.

L'activité commerciale 2005 a été portée par ces succès, ainsi que par le développement satisfaisant du secteur plasturgie.

Les équipes ont par ailleurs mis en œuvre un vigoureux programme d'amélioration des performances tant sur les achats que sur l'automatisation des processus industriels.

La prise d'effet totale de ce programme a eu lieu au cours du second semestre 2005, ce qui a permis d'atteindre l'équilibre pour cette période. Malgré la contre performance de la filiale espagnole, commentée ci-après le second semestre est profitable.

### • La DSP CPL du SIPPEREC :

MECELEC avait mis en place dès 2002 une veille technologique sur le « Courant Porteur en Ligne », technologie qui permet de délivrer l'Internet haut-débit et la téléphonie IP par le canal du réseau électrique.

Une première avancée a été faite en avril 2004 avec la signature d'un accord avec la société MAIN.NET, alors un des leaders de ce domaine et principal fournisseur d'EDF dans une opération pilote déployée sur la ville de Courbevoie (plus de 1 500 familles tests actives).

Le 30 mars 2006, MECELEC a été choisi par le SIPPEREC comme délégataire pour équiper la Région Parisienne en CPL et exploiter le réseau ainsi constitué pendant 15 ans.

Le SIPPEREC est le Syndicat d'Electrification de la petite ceinture de Paris (80 communes, 1,7 millions de foyers). Il a la double compétence électricité et télécommunication. A ce second titre il a, dans le passé, procédé à l'installation d'un réseau de fibre optique (IRISEE), développé l'implantation de réseaux « câble » et réalisé l'opération test de Courbevoie.

Tant en termes de rapidité de déploiement que de qualité de service cette expérimentation a été déclarée totalement satisfaisante. Très logiquement la généralisation à l'ensemble du territoire a été décidée. Elle prend la forme d'une « Délégation de Service Public » de 15 ans avec retour au SIPPEREC, à la valeur nette comptable, des équipements installés à l'issue de cette période.

La taille du projet (7 700 transformateurs à équiper), probablement la plus importante de tous les projets CPL connus à ce jour, permettra d'obtenir des coûts d'équipements et d'installation très compétitifs. Par ailleurs les redevances prévues par le SIPPEREC et EDF pour l'usage du réseau électrique permettent un retour sur investissement tout à fait compatible avec la durée de la DSP.

La publicité spontanée qui sera faite quand le projet commencera à prendre corps, à la fois du fait de l'originalité de la technologie (le téléphone et l'internet dans chaque prise électrique) et des coûts (par rapport aux coûts actuels de l'ADSL et du câble), va naturellement générer une demande importante des autres régions françaises.

Des performances économiques très exceptionnelles si des parts de marché importantes sont atteintes :

Les éléments détaillés du modèle économique de la DSP du SIPPEREC ne peuvent être divulgués que dans le cadre d'un accord de confidentialité motivé. On peut cependant indiquer que :

- Un retour sur investissement inférieur à 3 ans est obtenu même en tenant compte, pour cette technologie en forte évolution, d'un taux de remplacement des matériels actifs tous les 6 ans,
- Ce retour est obtenu pour des parts de marchés de l'ordre de 17% ce qui est une hypothèse rendue plausible par l'attractivité de la technologie et de ses coûts,
- Dans ce cadre, le besoin financier total (capital et crédits bancaires) pour le projet SIPPEREC est inférieur à 50 millions d'Euros, ce qui est très faible par rapport à ce que l'on rencontre habituellement dans le domaine des télécommunications. Le TRI du projet est supérieur à 10%.

En tout état de cause, la technologie est propice à une mise en place par étapes progressives, ce qui permet de :

- Valider les hypothèses de part de marché avant de procéder au déploiement de masse,
- Ajuster le rythme de ce déploiement au revenu généré par les premières implantations.

Structure mise en œuvre : MECELEC TELECOMS ILE-DE-FRANCE La structure ad hoc mise en œuvre par MECELEC pour prendre en charge la délégation de service public s'appelle MECELEC TELECOMS ILE-DE-FRANCE SAS qui aura le statut d'opérateur télécoms. Les différentes composantes de la DSP seront assumées par cette structure, à savoir : les choix technologiques, la conquête des fournisseurs d'accès et de services Internet, l'ingénierie télécommunications, l'achat des matériels CPL, le pilotage de la sous-traitance des travaux d'implantation, la relation commerciale avec les fournisseurs d'accès Internet, les relations avec le SIPPAREC, la planification et le contrôle du projet etc. MECELEC TELECOMS ILE-DE-FRANCE a été créée le 16 mars 2006, et la substitution de la délégation de service public a été opérée le 9 mai 2006.

Le chiffre d'affaires engendré par cette nouvelle activité ne deviendra significatif qu'à partir de 2007 ; en année pleine il atteindra les 40 millions d'Euros pour la seule opération SIPPAREC.

• **L'ouverture d'un nouveau site de production en Roumanie**

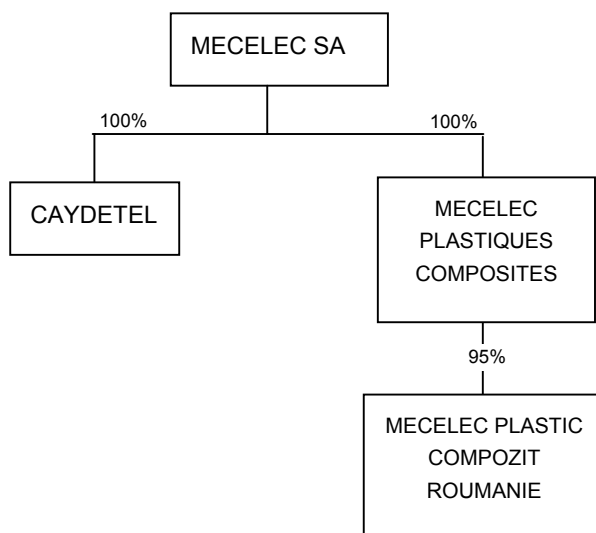
La Société MPC filiale à 100% de Mecerlec a ouvert fin 2005 un nouveau site de production en Roumanie dans la ville de CLUJ en partenariat avec la société ENERGOBIT, un acteur significatif du secteur de l'électricité en Roumanie.

L'objectif de ce projet est double :

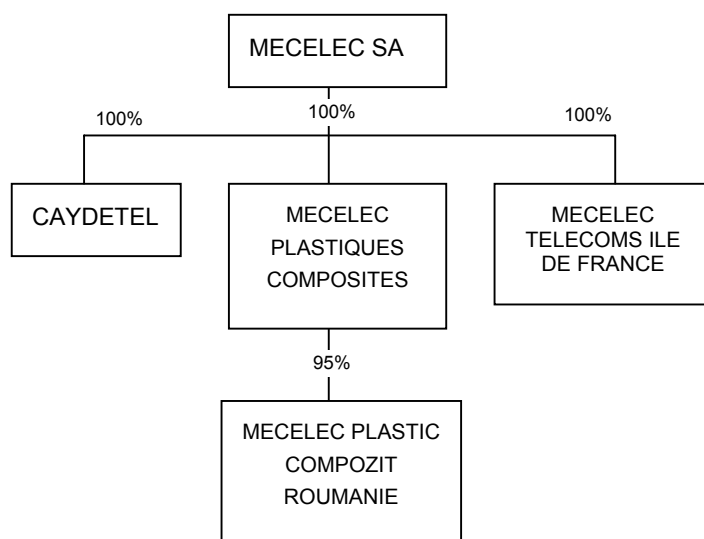
- Développer une activité de plasturgiste au profit de nos clients délocalisés en Europe Centrale,
- Démarrer à plus long terme une activité d'équipementier de réseau pour les besoins propres de la Roumanie et des pays avoisinants.

Les conséquences sur les résultats de l'entreprise ne sont attendues qu'à partir de 2007.

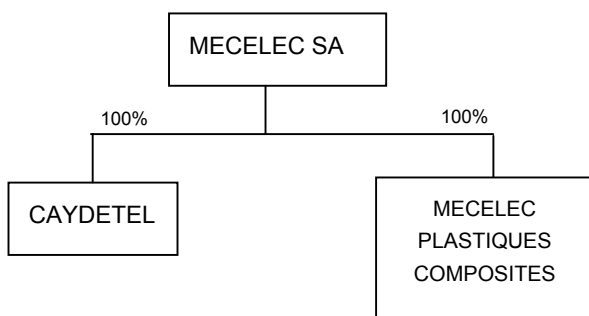
**Organigramme du Groupe au 31/12/2005**



**Organigramme du Groupe au 31/03/2006**



**Organigramme du Groupe au 01/01/2005**



## Compte rendu d'ensemble sur les comptes :

Pour l'ensemble de l'exercice les chiffres clés sont les suivants :

(En K€)	2005	2004
Chiffre d'affaires	46 060	42 860
Résultat opérationnel courant	(809)	(953)
Résultat opérationnel	(605)	140
Résultat net	(935)	(50)

Le montant des capitaux propres s'établit à 5 314 K€, soit 5.25 € par action.

L'endettement du groupe qui s'élève à 12 536 K€ est constitué par :

- des emprunts à moyen terme : ..... 1 089 K€ (Mecelec : 909; MPC : 55, Caydetel : 125 )
- la mobilisation de créances : ..... 11 394 K€ (Mecelec : 10 595 ; Caydetel : 799)
- Divers (participation Salariés) ..... 53 K€

Risque de taux : L'endettement du groupe est exclusivement contracté en euros et à taux variable indexé sur EURIBOR 3 mois.

L'évolution des résultats appelle les commentaires suivants :

- L'exercice 2004 comprenait une plus value sur cession immobilière de 722 K€.
- Les résultats 2005 sont inégalement répartis sur l'exercice :

	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre	Exercice 05
Chiffre d'affaires	23.7	22.3	46.0
Résultat opérationnel courant	- 0.9	0.1	- 0.8
Autres produits & charges opérationnels		0.23	0.2
Résultat opérationnel	- 0.9	0.3	- 0.6
Coût endettement financier net	- 0.1	- 0.2	- 0.3
Résultat net	- 1.0	0.1	- 0.9

L'effectif total moyen du personnel salarié des activités consolidées par intégration globale s'est élevé à 293 personnes en 2005, chiffre en baisse de 7% par rapport à l'année précédente.

Cet effectif se décompose de la manière suivante :

	2005	2004	2003
Cadres	37	42	41
Techniciens	38	38	83
Ouvriers	218	236	245
Total	293	316	369

Le montant des charges de personnel (salaires, charges sociales) s'élève dans les comptes consolidés à 10.89 M€.

## 2 - Evénements et résultats 2005 de la société MECELEC :

MECELEC a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 42 769 K€, en progression de plus de 7% par rapport à l'année précédente.

Cette progression est due aux succès commerciaux mentionnés plus hauts.

Après dotation aux amortissements de 861 K€ et constitution de provisions diverses sur actif circulant de 159 K€, MECELEC dégage un résultat d'exploitation - 388 K€ et un résultat courant avant impôts de - 517 K€.

Le résultat net de la société ressort à - 997 K€ après un résultat exceptionnel de - 492 K€ composé principalement de l'abandon de créance en faveur d'une filiale versus 158 K€ de résultat net et 1 001 K€ de résultat exceptionnel (cession d'un bien immobilier) en 2004.

Nous vous proposons :

- De reporter à nouveau le résultat de l'exercice,

Nous vous rappelons, conformément à la loi, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

## 3 - Evénements et résultats 2005 des filiales CAYDETEL et MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES

### CAYDETEL :

Malgré un chiffre d'affaires en forte progression (4 220 K€ versus 3 225 K€), CAYDETEL a vécu une année 2005 difficile entre augmentation des coûts matières premières et composants et guerre des prix de vente. Le résultat d'exploitation est de 84 K€ versus - 402 K€ et le résultat net de - 4 K€ après abandon de créances par MECELEC de 656 K€.

Fin 2005 un plan de restructuration a été mis en place qui a pour objectif un retour à l'équilibre au second semestre 2006.

### MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES :

MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES est la société (SAS à associé unique) qui a été créée pour reprendre en octobre 2003 l'activité Nobel Composites exploitée par Nobel Explosifs France sur le site de Vonges (Côte d'Or).

Pour le second exercice complet de cette société le chiffre d'affaires est de 8 102 K€ versus 6 390 K€ en 2004, son résultat d'exploitation 0,080 K€ et son résultat net 0,050 K€, après impôt de 0,030K€.

La création de la filiale roumaine fin 2005 marque une nouvelle étape dans le développement de MPC. Elle a été très encouragée par les clients historiques de cette activité

Une convention de gestion lie MPC à MECELEC : à cette dernière sont confiées l'activité commerciale de la société, sa gestion commerciale et sa gestion financière.

## 4 - La recherche, les hommes, l'environnement

### Activité en matière de recherche et développement :

Comme pour les exercices précédents, la recherche et le développement ont été focalisés sur la mise au point et l'accélération de la sortie des nouveaux produits ainsi que sur le programme de réduction des coûts.

Le développement du « CIBE » a mobilisé une partie notable des ressources de notre bureau d'études. Un certain nombre de brevets ont été déposés à cette occasion.

L'entreprise a été audité concernant sa certification ISO 9001 version 2000. La certification a été reconduite pour l'ensemble des sites.

#### Courants porteurs en ligne :

Des développements très importants ont été faits dans ce domaine pour répondre, avec le succès indiqué plus haut, au projet du SIPPÉREC : on été en effet mis au point tous les éléments d'ingénierie clé de cette opération tant dans sa partie réseau d'accès (CPL) que de collecte (Fibre optique, WI MAX, DSL)

#### Informations sociales :

La concertation la plus large et la plus ouverte avec la représentation du personnel, l'information directe régulière de l'ensemble du personnel ont continué d'être menées comme à l'accoutumée.

Au niveau de la formation, les objectifs du plan ont été atteints notamment en ce qui concerne :

- L'aboutissement de l'accompagnement des personnes licenciées dans leur poursuite de formations leur permettant de se repositionner sur le marché du travail, en coopération avec la Cellule de Reclassement;
- L'amélioration de nos performances par des formations spécifiques sur la conduite de la cellule robotisée mise en place ;
- La poursuite de l'acquisition de nouvelles compétences en gestion informatique afin de préparer l'introduction future des ERP dans la recherche continue d'une meilleure compétitivité.

#### Informations environnementales sur les sites:

Notre activité n'est pas génératrice de risques de pollution, et ne comporte pas de rejets de gaz toxiques, métaux lourds ou autre substance polluante. Le traitement des déchets et rebuts sont traités par des organismes spécialisés.

#### MAUVES :

Cette année, l'accent a été mis sur l'image de l'entreprise afin d'améliorer sa perception dans son environnement de proximité. Nos actions ont porté aussi bien sur l'entrée du site coté village que sur l'arrière qui fait face à la zone de loisirs et détente du bassin des Pierrelles.

Les principales rénovations coté ouest ont été la réfection complète de la clôture extérieure et la remise en état de la conciergerie. Côté est nous avons planté plus de 300 cyprès et masqué les compacteurs de Déchets Industriels Banaux (DIB) & cartons par des barrières ornementales en bois visibles du bassin de loisirs.

L'implantation de la Communauté de communes du Tournonnais sur notre site, le déménagement du magasin expédition ainsi que les parkings extérieurs clôturés nous ont permis aussi d'améliorer et sécuriser les flux internes et externes de l'entreprise et ceux de ses nouveaux voisins.

Naturellement toutes ces actions participent aussi à rendre plus agréable notre cadre de travail, et à bénéficier désormais, avec la conciergerie rénovée, d'une salle de réception propice à l'organisation de réunions dans un cadre chaleureux

Enfin, nous avons concrétisé, avec les membres du CHS-CT, des actions fortes d'amélioration des conditions de travail sur l'environnement quotidien de nos salariés. Les nuisances sonores, les poussières, les odeurs ont été réduites avec la mise en place des cellules automatisées et de leurs installations d'aspirations associées.

#### ST AGREVE :

Le changement de prestataire de service pour la gestion de nos déchets (Déchets Industriels Banaux et Cartons) par une solution de proximité nous permet de réduire fortement les distances de transports ainsi que leurs nuisances, de faciliter et amplifier le tri sélectif.

#### FABREGUES :

Le principal fait marquant concerne le projet d'implantation d'un centre de stockage de déchets ultimes à proximité du site. Ce projet s'il est effectivement réalisé, pourrait engendrer des nuisances, telles que les odeurs, la prolifération de nuisibles et une mauvaise image pour notre activité. Nous avons rencontré le Maire de Fabrègues dont la municipalité s'oppose au projet. Nous restons bien sûr très attentifs aux décisions prises et aux développements de ce projet.

#### MPC – VONGES :

MPC a mis en place une organisation permettant de sensibiliser tous les acteurs qu'elle côtoie aux politiques « Hygiène Sécurité Environnement ». L'entreprise a mis notamment en place les démarches nécessaires avec l'ensemble du personnel, relayées par les membres du CHS-CT, principalement le tri sélectif, les actions avec les partenaires fonctionnels (DRIRE...), l'analyse des flux avec les fournisseurs et clients visant à éradiquer les emballages perdus. Cette action a permis de réduire notablement les Déchets Industriels Banaux. L'entreprise a aussi communiqué régionalement sur cette thématique, afin d'entraîner dans son sillage des entreprises de la VOGEEANNE (Entreprises locales regroupées en association à laquelle MPC appartient) vers ce que l'on appelle "le renouvellement durable". Le point d'orgue en est la rédaction d'une charte commune aux entreprises.

### **5 - Information sur les risques :**

- Risques liés à la dépendance clients : La société s'attache à donner satisfaction à ses grands donneurs d'ordre par la qualité des produits fabriqués et le suivi de l'évolution technique.

- Risques liés aux approvisionnements : le service Achats s'attache à diversifier ses sources d'approvisionnements. La société reste cependant dépendante de la fluctuation des cours.

### **6 - Evolution des activités et du résultat en 2006 :**

2006 devrait se réaliser dans la continuité du second semestre 2005 soit une progression de chiffre d'affaire et un résultat positif. A fin mars :

- L'activité réseaux (Mauves et Saint-Agrève) est en conformité avec son budget ; en ce qui concerne la filiale espagnole, les mesures prises (restructuration et révision des prix) ne devraient avoir d'effets significatifs que sur le deuxième semestre.
- L'activité plasturgie est en ligne avec son budget, mais dans un contexte de resserrement des marges.

## 7 - Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice :

Les événements postérieurs ont été mentionnés ci-dessus :  
Obtention de la DSP SIPPAREC et création de la structure ad'hoc.

## 8 - Renseignements visés à l'article L 225-102-1 du Code de commerce :

Noms	Rémunér. Brutes	Avantage en nature	Jetons présence	Retraite
B. Estienne	259 162	2 487	8 000	28 868
JM. Labrot	200 105	2 287	12 000	
Y. Labrot	71 576	2 379	12 000	
J. Labrot				
G. Karaghiozian			8 000	
J.P Le Chevanton			8 000	

Stock options attribuées à B.Estienne : 6 000  
Engagement pris par la société à raison de la cessation des fonctions de Président : 1 an de salaire.

Rémunérations allouées aux dirigeants de la société mère par les entreprises consolidées : Néant

Noms	Mandats
B. Estienne	Président du CA - DG Président du CA de la SA de droit espagnol CAYDETEL SA à RUBI Président de la SAS MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES à VONGES. Président de la SAS MECELEC TELECOM ILE DE FRANCE
JM Labrot	Vice Président du Conseil d'Administration et Directeur Général Délégué
Y. Labrot	Administrateur
J. Labrot	Administrateur
G. Karaghiozian	Administrateur
JP Le Chevanton	Administrateur

## 9 - Marché du titre, opérations effectuées par la société sur ses propres actions, options d'achat d'actions, renouvellement de l'autorisation d'opérer en bourse sur les actions de la société, participation dans le capital de la société.

### 1. Evolution du cours de bourse au cours de l'exercice:

- Cours mini 6.26 €
- Cours maxi 8.36 €

Le tableau détaillé de l'évolution du cours est présenté en fin de rapport financier.

### 2. Opérations effectuées par la société sur ses propres actions :

En exécution de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 16 juin 2004, la société n'a pas acquis de ses propres actions.

Le nombre d'actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice est de 44.617, pour un montant évalué au cours d'achat à 360.822 euros, correspondant à une valeur moyenne d'acquisition de 8,09 euros.

### 3. Options d'achat d'actions :

A ce jour 65.500 options ont été attribuées dans le cadre de l'autorisation préalable à des cadres supérieurs de l'entreprise.

Le conseil rappelle en outre que l'un des administrateurs, Monsieur Bruno ESTIENNE, est bénéficiaire d'une promesse de cession d'actions de la part de Monsieur Jean-Mary LABROT, ainsi que la société en a informé l'Autorité des Marchés Financiers.

Prix d'exercice : 7.50 €

Levée de l'option avant le 30 septembre 2008.

### 4. Renouvellement de l'autorisation d'opérer en bourse sur les actions de la société

Le conseil demande à l'assemblée de renouveler l'autorisation d'acquérir ou de vendre en bourse des actions de la société en vue d'attribuer des options d'achat aux salariés, dans les mêmes conditions qu'antérieurement.

- Prix maximum d'achat : 25 euros
- Prix minimum de vente : 15 euros.

### 5. Participations dans le capital de la société

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations et notifications reçues, en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 du même code, le conseil avise l'assemblée que :

- Monsieur Jean Mary LABROT détient une participation de plus de la moitié du capital social représentant plus de la moitié des droits de vote ;
- Monsieur Jean LABROT dispose d'un usufruit viager portant sur un nombre d'actions supérieur au dixième du capital social et représentant plus du cinquième des droits de vote.

Aucune modification des répartitions ci-dessus n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

En date du 26 avril 2006, Monsieur Dominique PAULHAC a déposé une déclaration de franchissement de seuil (5 %) auprès de l'AMF.

En application des dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que les salariés de la société ne détiennent pas de participation dans le capital de la société, au sens desdites dispositions.

**Les projets de résolution qui vous sont soumis reprennent les principaux points de ce rapport ; nous vous invitons à les approuver et vous remercions de votre confiance et de votre collaboration.**

Fait à Mauves, le 4 avril 2006  
Le Conseil d'Administration

## B. COMPTES CONSOLIDES

### 1. BILAN CONSOLIDE (en milliers d'Euros)

ACTIF	31.12.05	31.12.04	PASSIF	31.12.05	31.12.04
<b>Actifs non courants</b>			<b>Capitaux propres</b> (part du Groupe)		
Immobilisations incorporelles	717	349	Capital émis	3 038	3 038
Immobilisations corporelles	4 551	2 399	Autres réserves	3 211	1 888
Immobilisations financières	111	113	Résultats consolidés non distribués	- 935	- 50
				5 314	4 876
			<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>5</b>	
<b>Total actifs non courants</b>	<b>5 379</b>	<b>2 861</b>	<b>Total capitaux propres</b>	<b>5 319</b>	<b>4 876</b>
<b>Actifs courants</b>			<b>Passifs non courants</b>		
Stock et en-cours	4 979	6 047	Emprunts portant intérêts	782	529
Clients et comptes rattachés	13 404	10 677	impôt différé		
Autres créances et comptes de régularisations	6 033	6 756	Provisions LT	1 023	968
			<b>Total passifs non courants</b>	<b>1 805</b>	<b>1 497</b>
			<b>Passifs courants</b>		
Trésorerie et équivalents trésorerie	1 344	1 910	Fournisseurs & autres créditeurs	11 834	10 876
			Emprunts à court terme	11 394	9 274
			Partie à CT des emprunts portant intérêt	360	628
			Provisions à CT	427	1 099
			Impôt exigible		
<b>Total actifs courants</b>	<b>25 760</b>	<b>25 390</b>	<b>Total passifs courants</b>	<b>24 015</b>	<b>21 877</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>31 139</b>	<b>28 250</b>	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>31 139</b>	<b>28 250</b>

### 2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (en milliers d'Euros) :

Rubriques	31.12.05	31.12.04
Chiffres d'affaires	46 060	42 859
Autres produits de l'activité	512	188
Achats consommés	- 24 878	- 23 882
Charges de personnel	- 10 850	- 10 586
Charges externes	- 8 252	- 7 836
Impôts et taxes	- 1 017	- 830
Dotations aux amortissements	- 1 128	- 1 199
Dotations aux provisions	- 106	- 5
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	- 1 122	242
Autres produits et charges d'exploitation	-28	97
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>- 809</b>	<b>- 953</b>
Autres produits et charges opérationnels	204	1 093
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>- 605</b>	<b>140</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	94	154
Coût de l'endettement financier brut	- 404	- 362
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>- 311</b>	<b>- 208</b>
<b>Charge d'impôt</b>	<b>- 19</b>	<b>18</b>
<b>Résultat net</b>	<b>- 935</b>	<b>- 50</b>
Part du Groupe	- 935	- 50
Intérêts minoritaires		
Résultat de base par action en euros	- 0.97	- 0.05
Résultat dilué par actions en euros	- 0.92	- 0.05

Voir note 5-20

### 3. TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE (en milliers d'Euros)

	31.12.05	31.12.04
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>		
- Résultat net des sociétés intégrées	- 935	- 51
- Intérêts Minoritaires	5	
<b>- Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</b>		
- Dotations et reprises/amortissements et provisions	- 369	- 457
- Plus values de cession, nettes d'impôt	- 77	- 722
<b>- Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>- 1 375</b>	<b>- 1 230</b>
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 606	- 739
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>231</b>	<b>- 1 969</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		
- Investissements	- 2 314	- 1 371
- Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	86	1 075
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>- 2 228</b>	<b>- 296</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>		
- Prélèvements sur les réserves		- 1
- Emissions d'emprunts	1 023	177
- Remboursement d'emprunts	- 1 039	- 1 440
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>- 16</b>	<b>- 1 264</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>- 2 012</b>	<b>- 3 528</b>

### 4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES (en milliers d'Euros)

	Capital	Réserves et R.A.N	Résultat	Total capitaux propres
<b>Au 31 décembre 2003</b>	<b>3 038</b>	<b>9 102</b>	<b>- 7 231</b>	<b>4 909</b>
- Affectation du résultat		- 7 231	7 231	0
- Prélèvement Taxe sur RPVLT		- 1		- 1
- Perte sur stock options		19		19
Au 31 décembre 2004 (hors résultat)	3 038	1 889		4 927
<b>Au 31 décembre 2004</b>	<b>3 038</b>	<b>1 889</b>	<b>- 50</b>	<b>4 877</b>
- Affectation du résultat		- 50	50	0
- Perte sur stock options		29		29
- Modification de durée des amortissements		1 343		1 343
Au 31 décembre 2005 (hors résultat)	3 038	3 211		6 249
<b>Au 31 décembre 2005</b>	<b>3 038</b>	<b>3 211</b>	<b>- 935</b>	<b>5 314</b>

## 5. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

### 5.1 Modalités d'élaboration

Ces états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 4 avril 2006. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

Jusqu'au 31 décembre 2004, le groupe a élaboré et présenté ses comptes consolidés en appliquant les principes de consolidation français décrits dans le règlement 99-02 du CRC.

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés ont été préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au 31 décembre 2005. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS et leurs interprétations (SIC et IFRIC).

En conformité avec la norme IFRS 1 relative à la première adoption des normes IFRS, les informations financières de l'exercice 2004 ont été retraités selon le référentiel IFRS retenu pour la présentation des comptes annuels 2005.

Une synthèse des retraitements opérés sur les capitaux propres au 31 décembre 2004, ainsi que sur le compte de résultats de l'exercice 2004, est présentée en Note 5.26 de la présente annexe.

## 5.2 Principes comptables

### 5.2.1- Base de préparation.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après.

Le groupe a retenu le principe général d'application rétrospective des IFRS à la date de transition.

Les états financiers consolidés ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations et jugements comptables déterminants. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables des sociétés du groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement et celles pour lesquels les estimations sont significatives en regard des états financiers consolidés sont exposés en *Note 5.4*.

### 5.2.2- Méthodes de consolidation.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de MECELEC et de ses filiales préparés au 31 décembre 2005.

Les sociétés dans lesquelles MECELEC détient directement ou indirectement le contrôle de manière exclusive sont consolidées par intégration globale.

Toutes les créances, dettes, produits et charges significatifs intra groupe sont éliminés en consolidation.

Le périmètre de consolidation est présenté ci-dessous :

Désignation	Nationalité	SIREN	Pourcentage d'intérêts	
			31.12.2005	31.12.2004
Mecelc Plastiques Composites	Française	450 211 115	100.00	100.00
CAYDETEL	Espagnole	A 48 537 492	100.00	100.00
Mecelc Plastic Compozit	Roumaine	J/12/2422/2005	95.00	

La société Mecelc Plastiques Composites a constitué une filiale en Roumanie sur le dernier trimestre 2005. L'activité industrielle a démarré au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2006.

**Méthode de conversion :** Capital au cours historique  
Postes du bilan au cours de clôture,  
Compte de résultat au cours moyen (3.6903 Lei /1 €)

### 5.2.3- Information sectorielle.

L'information sectorielle est organisée par pôle d'activité. Cette distinction est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du groupe. Le groupe est géré en deux pôles principaux :

- Pôle réseaux : regroupe les fabrications des enveloppes propres aux réseaux eau, gaz, électricité, télécom.
- Pôle plasturgie.

### 5.2.4- Conversion des opérations en devises.

Au cours de 2005, les seules opérations en devises ont été réalisées lors de la création de la filiale roumaine de Mecelc Plastiques Composites.

### 5.2.5- Immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles sont constituées de fonds de commerce acquis et de logiciels. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels sont amortis selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue.

### 5.2.6- Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche ne sont pas immobilisables.

Les coûts de développement sont immobilisables en immobilisations incorporelles, lorsque les conditions liées à la faisabilité technique, au potentiel commercial, à la capacité à évaluer de façon fiable les frais attribuables et à générer des avantages économiques futurs sont remplies.

Les coûts de développement sont revus annuellement afin de déterminer si les critères de comptabilisation d'une immobilisation incorporelle sont remplis.

### 5.2.7- Immobilisations corporelles.

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilité différentes, soit :

Construction « en dur » .....	40 ans	Centrales hydrauliques, ponts roulants .....	8 ans
Toitures.....	25 ans	Presses injection .....	10 ans
Constructions légères et spécifiques.....	30 ans	Presses compression < 1 000T.....	15 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans	Presses compression > 1 000T.....	25 ans
Installations, agencements industriels et stockage ...	8 ans	Matériel de bureau et informatique.....	5 ans
Autres installations générales .....	5 ans	Mobilier de bureau.....	8 ans
Moules et outillages suivant durée de vie produit 1 à 5 ans		Matériel de transport.....	5 ans
Machines, matériels.....	5 ans	Logiciels.....	1 à 3 ans
Cabines, chaînes de peinture.....	6 ans 2/3		

L'application de la méthode rétrospective sur les durées d'amortissements modifiées a eu l'impact ci-après :

- + 1 287 K€ sur les capitaux propres, absorbés par le report déficitaire de l'exercice,
- + 77 K€ de dotation complémentaire aux amortissements.

### 5.2.8- Autres actifs financiers.

Les actifs financiers comprennent les titres immobilisés, les prêts, les dépôts et cautionnements versés au titre des contrats de location simple. Ces montants ne sont pas significatifs. Ils figurent au bilan pour leur valeur nominale sous déduction des dépréciations estimées, déterminées en fonction de la valeur d'utilité.

### 5.2.9- Stocks.

Les stocks sont évalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : coût ou valeur nette de réalisation.

Les coûts d'achat des stocks sont déterminés pour les fournitures, au prix d'achat moyen pondéré et, pour les encours et les produits finis, au coût de production. Ce dernier comprend la matière, la main-d'œuvre directe et une quote-part de frais indirects selon la nomenclature interne. Un niveau normal d'activité est pris en considération.

Des provisions pour dépréciation des stocks sont le cas échéant constituées après analyse des critères ci-après : péremption de la matière première, rotation lente, mévente, obsolescence des composants et prix de revient excessifs. Toutes les références font l'objet d'un calcul de rotation.

### 5.2.10- Clients et comptes rattachés.

Ce poste comprend les créances clients et les factures à établir.

Les créances clients dont les échéances sont généralement comprises entre 45 et 90 jours, sont comptabilisées pour leur montant initial. Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

### 5.2.11- Trésorerie et équivalents de trésorerie.

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les valeurs mobilières de placement très liquides, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires et les avances de trésorerie du Factor figurent au passif courant du bilan, dans les Emprunts.

Les actions propres détenues viennent en déduction des capitaux propres consolidés.

### 5.2.12- Avantages au personnel

Les Assemblées Générales Extraordinaires du 2 décembre 1999 et du 14 juin 2005 ont autorisé le Conseil d'Administration à attribuer, au bénéfice de certains salariés du groupe, des options ouvrant droit à l'achat d'actions.

L'attribution de ces actions est subordonnée à la présence dans l'entreprise des bénéficiaires à la date de levée de l'option, la charge correspondant au rabais consenti (prix de revient – prix d'attribution de l'option) a été étalée sur la durée du plan conformément au principe de comptabilisation de la norme IFRS 2.

Par ailleurs, une provision pour cotisations sociales assises sur la fraction du rabais excédant 5% du prix de revient de l'action a été constituée au prorata de la durée du plan.

### 5.2.13- Provisions

Elles comprennent pour l'essentiel :

- Les avantages au personnel à long terme : aucun accord particulier dérogeant aux Conventions Collectives de la Métallurgie et de la Plasturgie n'a été signé.  
Le montant des engagements de retraite calculés suivant la méthode rétrospective (dite unités de crédit projetées) est inscrit au passif du bilan. L'engagement a été calculé sur la base des dispositions de la convention collective avec comme principales hypothèses retenues: départ à la retraite de 60 à 63 ans suivant catégories de personnel, taux d'actualisation 4.50% et un taux de rotation faible.
- Les litiges et contentieux : ils concernent les litiges clients et fournisseurs, les litiges avec le personnel (prud'homme), les litiges avec les administrations (fiscal, urssaf).

Pour les litiges clients et prud'homaux, le montant du risque provisionné est évalué en fonction de la demande de la partie adverse.

Pour les litiges avec les administrations, les redressements sont pris en charge dans l'exercice lorsqu'ils sont acceptés, ou font l'objet d'une provision lorsqu'ils sont contestés.

#### 5.2.14- Contrats de location.

- Location-financement : les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ses biens.

- Location simple : les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat location-financement sont enregistrés comme des contrats de location simples et seuls les loyers sont enregistrés en résultat, de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

#### 5.2.15- Reconnaissance des produits.

- Produits des activités ordinaires - Ils se décomposent en deux sous-ensembles : le chiffre d'affaires et les autres produits des activités ordinaires (production immobilisée et autres produits d'activité généralement non significatifs).

Le chiffre d'affaires représente le montant cumulé des ventes de biens et des prestations de services.

- Vente de biens : le produit est comptabilisé lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété du bien sont transférés à l'acheteur, soit dans la quasi-totalité des cas à la livraison.

#### 5.2.16- Résultat opérationnel.

- Résultat opérationnel courant : le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme le premier indicateur de performance ; celui-ci provient des activités principales génératrices de produits de l'entreprise.

- Autres produits et charges opérationnels (non courants) : il s'agit de produits ou de charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant significatif, que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

### 5.3 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du groupe au meilleur coût :

- Risque de change : le groupe n'est pas exposé au risque de change compte tenu du faible niveau de transactions commerciales en devises étrangères.

- Risque de crédit : compte tenu de la solvabilité financière de ses principaux clients, le groupe est faiblement exposé au risques clients.

- Risque de liquidité : la gestion du risque est assurée par l'intermédiaire d'un Factor.

### 5.4 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES

L'élaboration des comptes consolidés en normes IFRS repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction pour calculer la valeur des actifs et des passifs à la date de clôture du bilan et celle des produits et charges de l'exercice. Les résultats pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Les principales sources d'incertitude relatives aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur la perte de valeur d'actifs de la filiale espagnole CAYDETEL.

### 5.5 INFORMATION SECTORIELLE

	FRANCE		ESPAGNE	ROUMANIE
	MECELEC	M.P.C	CAYDETEL	MPC Ro.
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Montant brut au 31.12.04	30.786	181	1.858	
Investissements 2005	1.257	341	50	324
Sorties d'actif 2005	1.165	185		
Montant Brut au 31.12.05	30.877	337	1.908	324
Amortissements au 31.12.05	27.343	113	1.440	
Montant Net au 31.12.05	3.534	224	468	324
<b>Contribution au C.A.</b>	33.737	8.102	4.221	
- Réseaux	29.975		4.221	
- Plasturgie	3.762	8.102		
Résultat d'Exploitation	- 964	70	85	
Résultat courant	- 1.183	79	- 16	

Effectif moyen :	Personnel salarié			
Cadres	28	6	3	1
Agents de Maîtrise et Techniciens	27	2	9	
Employés	5		3	
Ouvriers	168	15	27	1
Personnel mis à la disposition de l'entreprise				
Cadres				
Agents de Maîtrise et Techniciens				
Employés				
Ouvriers	22	13		

## 5.6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Au 01.01.05	Acquisitions	Cessions	Au 31.12.05
Frais développement	244	512		756
Autres immo.incorp.	877	10	22	865
Total	1 099	522	22	1 621

## 5.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Au 01.01.05	Acquisitions	Cessions	Au 31.12.05
Terrains	252		2	250
Constructions	5 440	259	51	5 648
Matériels industriels	26 056	1 076	970	26 162
Autres immo.corporelles	1 077	452	142	1 387
Total	32 825	1 787	1 165	33 447

## 5.8 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Au 01.01.05	Acquisitions	Cessions	Au 31.12.05
Autres titres	13			13
Prêts	23		6	17
Autres immo.financières	77	4		81
Total	113	4	6	111

## 5.9 PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIEES

Désignation	Nationalité	SIREN	Pourcentage d'intérêts	
			31.12.2005	31.12.2004
Mecolec Plastiques Composites	Française	450 211 115	100.00	100.00
CAYDETEL	Espagnole	A 48 537 492	100.00	100.00
Mecolec Plastic Compozit	Roumaine	J/12/2422/2005	95.00	

La société Mecolec Plastiques Composites a constitué une filiale en Roumanie sur le dernier trimestre 2005. L'activité industrielle a démarré au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2006.

## 5.10 CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

### Clients et comptes rattachés (montant net à moins d'un an) :

	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Clients et comptes rattachés	13 720	10 941
Provision pour dépréciation	- 316	- 264
<b>MONTANT NET</b>	<b>13 404</b>	<b>10 677</b>

Tous les dossiers faisant l'objet d'une action contentieuse donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation.

### Autres créances – ventilation par échéances (par année) :

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Fournisseurs, avances, acomptes	92	92	
Personnel et autres organismes sociaux	13	13	
Etat, autres collectivités : dont carry-back 1.088	1 090	1 090	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	276	276	
Créances sur cession d'actif	1 922	370	1 552
Débiteurs divers :	2 507	2 477	30
- dont retenue garantie Factor : 823			
- dont disponible Factor : 1 611			

La juste valeur des créances sur cession de participation qui s'élève au 31.12.2005 à 1 802 K€ est déterminée après application d'un taux d'actualisation de 2%.

## 5.11 STOCKS

	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Matières Premières	2 686	3 595
En cours de production	546	539
Produits intermédiaires et finis	1 855	3 229
Retraitements IFRS (a)		- 244
Provision pour dépréciation	- 108	- 1 071
<b>MONTANT NET</b>	<b>4 979</b>	<b>6 048</b>

(a) Le retraitement IFRS porte sur le reclassement de certains encours de production de services en frais de développement.

## 5.12 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Variation de trésorerie	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Trésorerie brute d'ouverture	- 5 603	- 2 075
Trésorerie brute de clôture	- 7 615	- 5 603
	<b>- 2 012</b>	<b>- 3 528</b>

Les valeurs mobilières de placement sont constituées par :

- Sicav monétaires pour un montant de 287 K€, au cours de clôture unitaire de 24.476€.

## 5.13 CAPITAL

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 012 700			3

Art. 30 des statuts : – A compter du dix sept juin mil neuf cent quatre vingt dix huit, un droit de vote double est attribué dans toutes les assemblées à toutes les actions nominatives entièrement libérées, inscrites depuis cinq ans. Ce droit de vote double est réservé aux actionnaires de nationalité française et aux ressortissants d'un Etat membre de la Communauté européenne, en application des dispositions de l'article L. 225-123 du Code de commerce

### OPTIONS SUR ACTIONS

- Article 217-2 de la loi sur les Sociétés Commerciales -

Il est précisé qu'en application des dispositions de l'article 217-2 de la loi sur les sociétés commerciales, la société a procédé en vertu de l'autorisation qui lui a été donnée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 décembre 1999, au rachat de ses propres actions en vue de l'attribution d'options d'achat aux salariés, dans les conditions suivantes :

	Au 31.12.04	Acquisitions 05	Cessions 05	Au 31.12.05
Actions détenues	44.617	0	0	44.617
Valeur	360.822	0	0	360.822

La valeur nette comptable de ces titres a été portée en réduction des capitaux propres.

## 5.14 EMPRUNTS

	Au 31/12/2005	Au 31/12/2004
Emprunts à long et moyen terme	1 089	1 020
- dont crédit bail	503	245
Participation des salariés	53	137
Financement à court terme	11 393	9 274
<b>Total</b>	<b>12 535</b>	<b>10 431</b>

L'échéancier du remboursement s'analyse comme suit, au 31 décembre 2005	Participations	Emprunts	Dont garantis par sûretés réelles
1 an – Les emprunts sont indexés sur Euribor 3 mois	53	310	109
2 ans		266	110
3 ans		247	106
4 ans		177	53
5 ans		88	27

Les sûretés réelles sont exclusivement constituées par des nantissements de matériel et fonds de commerce et cession de créances.

## 5.15 IMPOTS DIFFERES

Les critères requis par les normes IFRS ne permettent pas au 31 décembre 2005 de constituer un impôt différé actif au titre des déficits fiscaux reportables.

Aucun impôt différé passif n'a été recensé.

L'impôt de l'année correspond à une IFA non imputable.

Une convention d'intégration fiscale avec MECLEC PLASTIQUES COMPOSITES a été mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

## 5.16 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

La provision pour indemnités de fin de carrière a été révisée suite à la réalisation du plan de restructuration, et s'élève à : 1 024K€.

## 5.17 PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

Tous les risques et charges identifiés avant la clôture ou ayant donné lieu à un engagement de dépenses par les organes directoriaux, font l'objet d'une provision.

	Au 31/12/2004	Dotations de l'exercice	Utilisations de l'exercice	Provisions devenues sans objet	Au 31/12/2005
Provision risques fournisseurs	137			27	110
Provision pour restructuration plan social	961		564	80	317
Provision charges I.F.C.	969	55			1 024
	<b>2 067</b>	<b>55</b>	<b>564</b>	<b>107</b>	<b>1 451</b>
Imposition différée de consolidation	0				0
<b>Total</b>	<b>2 067</b>	<b>55</b>	<b>564</b>	<b>107</b>	<b>1 451</b>

La reprise de provision pour restructuration ci-dessus a compensé les charges liées aux effets du plan social au cours de l'exercice.

Conformément à la doctrine comptable, la charge probable à supporter par l'entreprise au titre de la convention CASA intervenue en septembre 2003 et au cours de l'exercice 2004 correspond à la provision pour restructuration.

## 5.18 AUTRES CHARGES ET AUTRES PRODUITS OPERATIONNELS

Charges restructuration	770	Remboursement tiers	201
Charges diverses	0	Reprise s/actualisation créance	28
VNC immobilisations cédées	2	Cession d'immobilisations	79
Amortissements exceptionnels	3	Reprise provision restructuration	671
<b>Total</b>	<b>775</b>	<b>Total</b>	<b>979</b>

Les remboursements tiers correspondent principalement à des remboursements du Centre National de Services CATS liés aux charges de restructuration.

Au 31.12.04 : Ce poste comprenait une plus-value de cession d'actif immobilier de 722 K€.

## 5.19 CHARGES LIEES AUX AVANTAGES DU PERSONNEL

### OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

A ce jour, le conseil a attribué :

Année d'attribution	Année d'exercice de l'option	Nombre d'actions	Montant de l'option
2001	2006	14.500	6.38 €
2003	2008	27.000	6.27 €
2005	2010	24.000	6.47 €
Total		65.500	

L'attribution de ces actions étant subordonnée à la présence dans l'entreprise des bénéficiaires à la date de levée de l'option, la charge correspondant au rabais consenti (prix de revient – prix d'attribution de l'option) a été étalée sur la durée du plan conformément au principe de comptabilisation de la norme IFRS 2.

Par ailleurs, une provision pour cotisations sociales assises sur la fraction du rabais excédant 5% du prix de revient de l'action a été constituée au prorata de la durée du plan. Le montant de cette provision au 31 décembre 2005 est : 13 K€

Monsieur Bruno ESTIENNE Président bénéficie d'une promesse de cession d'actions de la part de Monsieur Jean-Mary LABROT ainsi que la société en a informé l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2003.

Nombre d'actions concernées : ..... 100.000

Prix de cession : ..... 7.50€

Délai d'option : ..... 30 septembre 2008

## 5.20 RESULTATS PAR ACTION

	2005	2004
Résultat de base par action en euros	- 0.97	- 0.05
Résultat dilué par actions en euros	- 0.92	- 0.05

**Le résultat de base** par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société.

**Le résultat dilué** par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet dilutif (actions propres détenues par la Société).

## 5.21 DIVIDENDE PAR ACTION

Il n'a pas été distribué de dividende au cours des trois derniers exercices.

## 5.22 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

### engagements hors bilan

	Montant hors bilan
Avais et cautions . cautions au profit d'établissements financiers d'une filiale : 921	921

## engagements de crédit-bail

	Matériel outillage
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>	<b>957</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>	
Cumul exercices antérieurs	281
Exercice en cours	135
<b>TOTAL</b>	<b>416</b>
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>541</b>
<b>REDEVANCES PAYEES</b>	
Cumul exercices antérieurs	411
Exercice en cours	142
<b>TOTAL</b>	<b>553</b>
<b>REDEVANCES A PAYER</b>	
A moins 1 an	140
A plus d'un an et moins de 5 ans	389
<b>TOTAL</b>	<b>529</b>
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>	<b>7</b>
Montant pris en charge dans l'exercice	142

### 5.23 ENGAGEMENTS

#### Location immobilière

Le groupe bénéficie de baux commerciaux sur les sites de :

France : Fabrègues et Vonges

Espagne : Barcelone, Bilbao et Madrid.

Roumanie : Cluj.

#### Contrats de location

Les contrats de location financement concernent uniquement du matériel industriel et sont traités, conformément aux normes IFRS, comme un actif immobilisé et une dette financière.

Au 31 décembre 2005, le montant de l'actif net s'élevait à : ..... 541 K€

Et la dette financière à : ..... 503 K€

Modalités d'amortissement : durée normale d'utilisation.

### 5.24 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Par la société	Au profit de :	Nature	Montant K€
Mecelec	Caydetel	Ventes de biens	871
Mecelec Plastiques Composites	Mecelec	Ventes de biens	8 101
Caydetel	Mecelec	Ventes de biens	60

### 5.25 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

MECELEC a obtenu la Délégation de Service Public, d'une durée de quinze ans, concédée par le SIPPPEC (Syndicat d'électricité de 81 communes et 1,7 millions de foyers de la Région Parisienne) concernant la mise en place et l'exploitation d'un réseau télécom sur la base de la technologie CPL.

## 5.26 IMPACTS DE LA TRANSITION NORMES IFRS

ACTIF	31.12.04 Publié	Ajus- tement	31.12.04 IFRS	PASSIF	31.12.04 Publié	Ajus- tement	31.12.04 IFRS
<b>Actifs non courants</b>				<b>Capitaux propres</b> (part du Groupe)			
Immobilisations incorporelles	105	(1) 244	349	Capital émis	3 038		3 038
Immobilisations corporelles	2 399		2 399	Autres réserves	2 108	- 219	1 889
Immobilisations financières	113		113	Résultats consolidés non distribués	31	- 81	- 50
					5 176	- 300	4 876
				<b>Intérêts minoritaires</b>			
<b>Total actifs non courants</b>	<b>2 617</b>	<b>244</b>	<b>2 861</b>	<b>Total capitaux propres</b>	<b>5 176</b>	<b>- 300</b>	<b>4 876</b>
<b>Actifs courants</b>				<b>Passifs non courants</b>			
Stock et en-cours	6 291	- 244	6 047	Emprunts portant intérêts	529		529
Clients et comptes rattachés	10 677		10 677	impôt différé			
Autres créances et comptes de régularisations	6 756		6 756	Provisions LT	968		968
				<b>Total passifs non courants</b>	<b>1 498</b>		<b>1 498</b>
				<b>Passifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents trésorerie	2 198	(2) - 289	1 910	Fournisseurs & autres créiteurs	12 009	(3) 12	10 876
				Emprunts à court terme	9 274		9 274
				Partie à CT des emprunts portant intérêt	628		628
				Provisions à CT	1 099		1 099
				Impôt exigible			
<b>Total actifs courants</b>	<b>25 922</b>	<b>- 533</b>	<b>25 390</b>	<b>Total passifs courants</b>	<b>21 865</b>	<b>12</b>	<b>21 877</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>28 539</b>	<b>- 289</b>	<b>28 250</b>	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIF</b>	<b>28 539</b>	<b>- 289</b>	<b>28 250</b>

(1) Retraitement en actif incorporel des frais d'études et de mise au point d'outillages préalablement constatés en en-cours.

(2) Reclassement en réduction des capitaux propres des actions propres pour leur valeur nette comptable.

(3) Comptabilisation en augmentation des capitaux propres de la charge de personnel liée à l'attribution des stocks options et en autres créiteurs de l'augmentation des cotisations sociales afférentes.

Rubriques	31.12.04 publié	Reclasse- ments	Ajustements	31.12.04 IFRS
Chiffres d'affaires	42 859			42 859
Autres produits de l'activité	56		(5) 133	188
Achats consommés	- 23 863	(2) - 19		- 23 882
Charges de personnel	- 11 191	(1) 629	(7) - 24	- 10 586
Charges externes	- 7 953	(1) 116		- 7 836
Impôts et taxes	- 830			- 830
Dotations aux amortissements	- 1042		(5) - 157	- 1 199
Dotations aux provisions	- 1 076	(3) 1 071		- 5
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis	217		(5) 25	242
Autres produits et charges d'exploitation	1 894	(4) - 1 797		97
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>- 929</b>			<b>- 953</b>
Autres produits et charges opérationnels	1 093			1 093
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>163</b>			<b>140</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	283		(6) 129	154
Coût de l'endettement financier brut	- 434		(6) 72	- 362
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>- 151</b>			<b>- 208</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>				
<b>Charge d'impôt</b>	<b>18</b>			<b>18</b>
<b>Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence</b>				
<b>Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de- cession</b>	<b>31</b>			<b>- 50</b>
<b>Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession</b>				
<b>Résultat net</b>	<b>31</b>		<b>- 81</b>	<b>- 50</b>
Part du Groupe	31		- 81	- 50
Intérêts minoritaires				
Résultat par action en euros	0.03			- 0.05
Résultat dilué par actions en Euros	0.03			- 0.05

Reclassements :

- (1) Remboursements de tiers classés en moins des charges externes
- (2) Reprise sur provisions (IFC et restructuration) reclassée en diminution des charges ;
- (3) Reprise de provision de stock (initialement inscrite en autres produits) compensée avec la dotation
- (4) correspond aux reclassements ci-dessus.

Ajustements :

- (5) Retraitement en Actif incorporel des frais d'études et de mise au point d'outillages préalablement constatés en en-cours.
- (6) Annulation des mouvements des provisions pour dépréciation d'actions propres.
- (7) Stock options.

## **6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **RAPPORT DE CERTIFICATION DES COMPTES CONSOLIDES**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société MECELEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ces comptes ont été préparés pour la première fois conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils comprennent à titre comparatif les données relatives à l'exercice 2004 retraitées selon les mêmes règles.

#### **I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

les notes 5-1 et 5-2 de l'annexe exposent les modalités d'élaboration et les principes comptables retenus pour la présentation des comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Valence, le 29 mai 2006  
Les commissaires aux comptes

SR CONSEIL  
représentée par

AUDIT SUD EST  
représentée par

Pierre SIRODOT  
Commissaire aux comptes

Jean EKEL  
Commissaire aux comptes



## C. COMPTES SOCIAUX

### 1- BILAN SOCIAL (en milliers d'Euros)

ACTIF	NET 31/12/2005	NET 31/12/2005	PASSIF	NET 31/12/2005	NET 31/12/2004
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>5 126</b>	<b>2 944</b>	<b>Capitaux propres</b>	<b>6 887</b>	<b>6 541</b>
Immobilisations incorporelles	710	87	Capital	3 038	3 038
Immobilisations corporelles	3 227	1 853	Réserve légale	309	309
Immobilisations financières	1 189	1 004	Résultat de l'exercice	- 997	158
Titres mis en équivalence		-	Autres réserves	4 537	3 036
<b>Actif circulant</b>	<b>23 406</b>	<b>23 500</b>	<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>427</b>	<b>1 099</b>
Stock et en-cours	3 565	4 873	<b>Dettes</b>	<b>21 218</b>	<b>18 805</b>
Clients et comptes rattachés	12 374	9 845	Emprunts et dettes financières	11 054	9 478
Autres créances et comptes de régul.	5 922	6 622	Fournisseurs et comptes rattachés	7 275	6 578
Valeurs mobilières de placement	643	1 145	Autres dettes et comptes de régul.	2 889	2 749
Disponibilités	902	1 014			
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>28 532</b>	<b>26 444</b>	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>28 532</b>	<b>26 444</b>

### 2- COMPTE DE RESULTAT SOCIAL (en milliers d'Euros) :

Rubriques	31/12/2005	31/12/2004
Chiffres d'affaires	42 769	40 118
Autres produits d'exploitation	616	2 145
Achats consommés	33 032	30 381
Charges de personnel (1)	8 757	9 383
Autres charges d'exploitation	74	504
Impôts et taxes	890	742
Dotations aux amortissements et provisions	1 021	1 910
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>- 388</b>	<b>- 657</b>
Charges et produits financiers	- 128	- 239
<b>Résultat courant</b>	<b>- 517</b>	<b>- 896</b>
Charges et produits exceptionnels	- 492	1 001
Impôts sur les résultats	- 11	- 53
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>- 997</b>	<b>158</b>

(1) y compris participation des salariés

### 3- TABLEAU SOCIAL DES FLUX DE TRESORERIE

	31.12.05		31.12.04	
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>				
Résultat net	- 997		158	
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
- Dotations et reprises / amortissements et provisions	- 785		- 690	
- Plus values de cession, nettes d'impôt	- 77		- 722	
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>- 1 859</b>		<b>- 1 254</b>	
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 1 902		- 1 018	
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>43</b>		<b>- 2 272</b>
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>				
Investissements	- 2 369		- 1 257	
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	742		1 068	
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>		<b>- 1 627</b>		<b>- 189</b>
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>				
Prélèvements sur les réserves			- 1	
Emissions d'emprunts	444		14	
Remboursements d'emprunts dont variation Prov pour risques	- 808		- 896	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>- 364</b>		<b>- 883</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>- 1 948</b>		<b>- 3 345</b>
Trésorerie d'ouverture	- 4 662		- 1 318	
Trésorerie de clôture	- 6 610		- 4 662	
	<b>- 1 948</b>		<b>- 3 344</b>	

### 4- TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES SOCIAUX

	Capital	Réserves et RAN	Résultat	Total capitaux propres
<b>Au 31 décembre 2002</b>	<b>3 038</b>	<b>7 818</b>	<b>- 3 385</b>	<b>7 471</b>
<u>Affectation du résultat</u>				
- RAN		- 3 385	3 385	
Au 31/12/03 (hors résultat)	3 038	4.433		7 471
<b>Au 31 décembre 2003</b>	<b>3 038</b>	<b>4 433</b>	<b>- 1 087</b>	<b>6 384</b>
<u>Affectation du résultat</u>				
- RAN		- 1 087	1 087	
- Prélèvement Taxe sur RPVLT		- 1		- 1
Au 31/12/04 (hors résultat)	3 038	3 345		6 383
<b>Au 31 décembre 2004</b>	<b>3 038</b>	<b>3 345</b>	<b>158</b>	<b>6 541</b>
<u>Affectation du résultat</u>				
- RAN		158	- 158	
- Reclassement immo. Suivant CR 04-06		1 343		1 343
Au 31/12/05 (hors résultat)	3 038	4 846		7 884
<b>Au 31 décembre 2005</b>	<b>3 038</b>	<b>4 846</b>	<b>- 997</b>	<b>6 887</b>

## 5- ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Au bilan avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2005, dont le total est de 28 531 694 euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 44 477 406 euros et le résultat de - 997 314 euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 31 décembre 2005.

Les notes (ou les tableaux) ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 4 avril 2006 par le Conseil d'Administration et sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire.

### 1 - FAITS MAJEURS :

#### Plan social novembre 2003 :

Les dernières personnes concernées par ce plan social ont quitté l'entreprise le 28 février 2005. Les coûts inhérents à la restructuration sociale avaient été provisionnés lors des exercices antérieurs.

### 2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales fixées par le plan comptable ont été appliquées.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité des coûts historiques.

Aucune réévaluation des actifs n'a été pratiquée dans le cadre légal ou à titre exceptionnel.

Frais de développement : La société a opté pour la capitalisation des frais de développement qui respectent les critères imposés par le PCG.

#### 2.1 Immobilisations incorporelles

##### Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche ne sont pas immobilisables.

Les coûts de développement sont immobilisables en immobilisations incorporelles, lorsque les conditions liées à la faisabilité technique, au potentiel commercial, à la capacité à évaluer de façon fiable les frais attribuables et à générer des avantages économiques futurs sont remplies.

Les coûts de développement sont revus annuellement afin de déterminer si les critères de comptabilisation d'une immobilisation incorporelle sont remplis.

#### 2.2 Immobilisations corporelles :

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le règlement 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation de l'actif.
- le règlement 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évolution de l'actif.

Les constructions ont fait l'objet de la constitution d'un composant toiture à hauteur de 15% de la valeur d'origine, amorti sur 25 ans.

L'analyse technique de nos équipements industriels n'a pas mis en évidence de composants. Les durées d'amortissements ci-après ont été revues :

- Constructions en dur, 40 ans contre 20 antérieurement,
- constructions légères 30 ans contre 12 antérieurement,
- Presses injection, 10 ans contre 5 antérieurement,
- Presses compression < 1000 T 15 ans contre 5 antérieurement,
- Presses compression > 1000 T 25 ans contre 6 ans 2/3 antérieurement.

Les presses font l'objet d'un contrat d'entretien préventif.

### 3 - IMMOBILISATIONS

#### 3.1 Immobilisations Incorporelles

ETAT DES IMMOBILISATIONS	Début d'exercice	Acquisitions apports	Virements poste à poste	Cessions ou mise hors service	Fin d'exercice
Frais de développement		512	244		756
Autres postes d'immobilisations incorporelles	854	10	22		842

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais de développement		97		97
Autres postes d'immobilisations incorporelles	768	46	22	792

Les frais de recherche sont traités en charges de l'exercice.

Les frais de développement activés représentent 756 K€ dont 244 K€ étaient initialement comptabilisés en en-cours de production de services.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels ..... 3 ans.

Frais de développement ..... sur la durée des marchés attachés.

### 3.2 Immobilisations corporelles

	Début d'exercice	Acquisitions apports	Virements poste à poste	Cessions ou mise hors service	Fin d'exercice
Terrains	253			3	250
Constructions sur sol propre	2 642				2 642
Constructions installations générales, agencements, aménagements	2 798	259		51	3 006
Installations techniques, matériel et outillage industriels	24 079	295		970	23 404
Installations générales, agencements, aménagements	14			4	10
Matériel de transport	101				101
Matériel de bureau, informatique, mobilier	719	16		138	597
Immobilisations corporelles en cours		172			172
Avances et acomptes	19	31	19		31
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>30 625</b>	<b>773</b>	<b>19</b>	<b>1 166</b>	<b>30 213</b>

AMORTISSEMENTS	Début d'exercice	Augmentations	Diminution	Fin d'exercice
Terrains	101	1		102
Constructions sur sol propre	3 382	107	906	2 583
Constructions installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 533	42	51	1 524
Installations techniques, matériel et outillage	22 988	535	1 407	22 116
Installations générales, agencements	4	4	4	4
Matériel de transport	92	5		97
Matériel de bureau, informatique, mobilier	671	28	138	561
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>28 771</b>	<b>722</b>	<b>2 506</b>	<b>26 987</b>

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de la production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont généralement calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Constructions « en dur » .....	40 ans
Toitures.....	25 ans
Constructions légères.....	30 ans
Agencements et aménagements des constructions.....	10 ans
Installations et aménagements industriels et de stockage .....	8 ans
Autres installations générales.....	5 ans
Moules suivant durée de vie du produit.....	1 à 3 ans
Machines, matériels,.....	5 ans
Cabines, chaînes de peinture,.....	6 ans 2/3
Centrales hydrauliques, ponts roulants, .....	8 ans
Presses Injection.....	10 ans
Presse à Compression < 1000 T.....	15 ans
Presses > 1 000 T, .....	25 ans
Matériel de bureau et informatique.....	5 ans
Mobilier de bureau.....	8 ans
Matériel de transport.....	5 ans

L'application de la méthode rétrospective sur les durées d'amortissements modifiées a eu l'impact ci-après :

- + 1.287 K€ sur les capitaux propres, absorbés par le report déficitaire de l'exercice,
- + La dotation complémentaire aux amortissements est de 77 K€.

### 3.3 Immobilisations financières

ETAT DES IMMOBILISATIONS	Début d'exercice	Augmentations	diminutions	Fin d'exercice
Autres participations	1 157			1 157
Créances rattachées	490	846	656*	680
Autres titres immobilisés	2			2
Prêts et autres immobilisations financières	56	3	7	52
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 705</b>	<b>849</b>	<b>662</b>	<b>1 891</b>

\* abandon de créance en faveur de la filiale Caydetel

DEPRECIATION	Début d'exercice	Augmentations	diminutions	Fin d'exercice
Dépréciation sur titres de participation	701	1		702

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 ans au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	680	160	520
Prêts	16	9	7
Autres immobilisations financières	36	16	20
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	680		

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires ou la valeur d'apport. Lorsque la valeur à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur de clôture est déterminée en fonction de la quote-part de situation nette.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital capitaux propres	Quote-part Dividendes	Val.Brute Titres Val.Nettes Titres	Prêts avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES 21270 VONGES	40 149	100.00 %	40 40	180 54	8 101 50
CAYDETEL 08191 RUBI (ESPAGNE)	564 400	100.00 %	1 106 404	500 867 *	4 221 - 4

\* dont caution en couverture de lignes d'escompte plafonnées par CA de Mecelec à 1 000 K€, utilisées à hauteur de 799 K€.

### 4 STOCKS

DEPRECIATION	Début d'exercice	Augmentations	diminutions	Fin d'exercice
Stocks	1 071	108	1 071	108

Les stocks sont évalués suivant la méthode « prix moyen pondéré ».

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achats. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une dépréciation est constatée en cas de rotation lente et de risque de mévente ou d'obsolescence.

Les rotations lentes, déterminées par un outil statistique, donnent lieu à des provisions calculées en fonction de la durée d'écoulement prévisible et variant de 50 à 100%.

Les reprises correspondent à des mises au rebut de produits obsolètes.

### 5 CREANCES

CREANCES	Montant brut	1 an au plus	A plus d'un an
Clients douteux ou litigieux	272		272
Autres créances clients	12 344	12 344	

ELEMENTS CONCERNANT	Entreprises liées	Participations	Effets de commerce
Créances clients et comptes rattachés	582		1 449

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée en cas de risque de non recouvrement . Une dépréciation pour créances douteuses a été constituée pour un montant de 51 K€.

## **6 AUTRES CREANCES**

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Personnel et comptes rattachés	5	5	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8	8	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéficiaires dont carry-back : 1 088	1 106	1 106	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	163	163	
Etat, autres collectivités : créances diverses	57	57	
Groupe et associés	30	30	
Débiteurs divers	4 448	2 855	1 593
Créance sur cession d'actif : 1 812			
Retenue garantie Factor : 823			
Disponible Factor : 1 611			

## **7 DISPONIBILITES**

### **7.1 Achat par la Société de ses propres actions** (article 217-2 de la loi sur les Sociétés Commerciales) :

Il est précisé qu'en application des dispositions de l'article 217-2 de la loi sur les sociétés commerciales, la société a procédé en vertu de l'autorisation qui lui a été donnée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 décembre 1999, au rachat de ses propres actions en vue de l'attribution d'options d'achat aux salariés, dans les conditions suivantes :

	Au 31.12.04	Acquisitions 05	Cessions 05	Au 31.12.05
Actions détenues	44 617	0	0	44 617
Valeur	360 822	0	0	360 822

### **7.2 Stock options**

Les Assemblées Générales Extraordinaires du 2 décembre 1999 et du 14 juin 2005 ont autorisé le Conseil d'Administration à attribuer, au bénéfice de certains salariés du groupe, des options ouvrant droit à l'achat d'actions. A ce jour, le conseil a attribué :

Année d'attribution	Année d'exercice de l'option	Nombre d'actions	Montant de l'option
2001	2006	14 500	6.38 €
2003	2008	27 000	6.27 €
2005	2010	24 000	6.47 €
<b>Total</b>		<b>65 500</b>	

L'attribution de ces actions est subordonnée à la présence dans l'entreprise des bénéficiaires à la date de levée de l'option.

Les 44 617 actions détenues au 31 décembre 2005 sont, après dépréciation, valorisées à 7.98 euros (en fonction du cours moyen du mois de décembre).

Dépréciation	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Des actions propres	72	5	72	5

L'évolution des cours sur l'exercice 2005 ne permet pas d'estimer le volume d'options susceptibles d'être exercées au 31 décembre 2005.

Monsieur Bruno ESTIENNE Président bénéficie d'une promesse de cession d'actions de la part de Monsieur Jean-Mary LABROT ainsi que la société en a informé l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2003.

Nombre d'actions concernées ..... 100 000  
Prix de cession ..... 7.50 €  
Délai d'option ..... 30 septembre 2008

## **8 CAPITAUX PROPRES**

### **8.1 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	1 012 700			3
Actions à vote double				

## **9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Provision pour risques	au 31/12/04	Dotations de l'exercice	Utilisations de l'exercice	Reprises non utilisées	au 31/12/05
Litige fournisseur : montant réclamé	137			27	110
Restructuration industrielle 2003	961		564	80	317
<b>TOTAL</b>	<b>1 098</b>		<b>2 364</b>	<b>0</b>	<b>427</b>

La provision pour restructuration industrielle enregistre les conséquences du plan social quant au coût des licenciements et mesures d'accompagnement.

Des conventions CASA et préretraite ont été signées par l'Administration. Dans l'hypothèse de mise en oeuvre intégrale pour l'ensemble des personnes susceptibles d'y adhérer les coûts à prévoir pour chacun des exercices sont les suivants :

2006	2007	2008	TOTAL
197	100	20	317

## **10 FINANCEMENT**

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an, - 5 ans	Plus de 5 ans
Avances Factor sur facturation clients	10 594	10 594		
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	407	109	298	
Emprunts et dettes financières divers	53	53		
Emprunts souscrits au cours d'exercice	435			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	715			

Dettes garanties par des suretés réelles	Montant garanti
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	407
Nantissements sur fonds de commerce	227
Cession de créances sur tiers	180

**11 AUTRES DETTES** : L'intégralité des postes dettes fournisseurs et dettes sociales est à échéance à moins d'un an.

Eléments concernant les entreprises liées	Montant garanti
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	1 842

## NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT SOCIAL

### 12 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Rubriques	Chiffre d'affaires FRANCE	Chiffre d'affaires EXPORT	Total 31/12/2005	Total 31/12/2004	% 05/04
Réseaux	28 336	2 569	30 905	29 629	4.31
Plasturgie	11 864		11 864	10 489	13.11
<b>TOTAL</b>	<b>40 200</b>	<b>2 569</b>	<b>42 769</b>	<b>40 118</b>	<b>6.61</b>

### 13 PROVISIONS

Rubriques	Dotation	Reprises
Dotations et reprises d'exploitation	159	1 072
Dotations et reprises financières	6	72
Dotations et reprises exceptionnelles	3	671

### 14 RESULTAT FINANCIER

Il intègre, outre les charges de financement courant, une dépréciation complémentaire des titres de la filiale espagnole pour 1 K€ et les mouvements des provisions relatifs aux actions propres.

### 15 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Abandon de créance Caydetel	656	Remboursement CATS	190
Charges restructuration	770	Cession immobilisations	79
V.N.C	2	Reprise/prov. Restructuration	644
Dotations amort. exceptionnels	3	Reprise/prov. litige fournisseur	27
<b>Total</b>	<b>1.431</b>	<b>Total</b>	<b>940</b>

### 16 INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

**NEANT**

### 17 REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	- 517		- 517
Résultat exceptionnel	- 492		- 492
Boni d'intégration fiscale	30		30
I.F.A.	- 19		- 19
<b>Résultat comptable</b>	<b>- 997</b>		<b>- 997</b>

#### Mentions relatives à l'intégration fiscale (suivant recommandation du Conseil National de la Comptabilité)

Une convention d'intégration fiscale avec MECELEC PLASTIQUES COMPOSITES est mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2004. La société mère MECELEC a constaté au cours de l'exercice un profit d'impôt de 30 K€ correspondant à l'imputation des résultats bénéficiaires de la filiale sur les déficits de la Mère.

A la clôture 2005, MECELEC conserve pour imputer sur ses futurs résultats un montant de 1 085 K€ provenant du déficit d'ensemble, ainsi qu'un déficit fiscal afférent à l'exercice 2003 de 6 612 K€. Après imputations des résultats fiscaux 2005, le déficit d'ensemble est : 7 214 K€.



## **22 ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

Il n'a été signé aucun accord particulier dérogeant à la Convention Collective de la Métallurgie.

Les engagements donnent lieu à une gestion interne.

La charge annuelle pour l'exercice 2005 (paiement dans l'exercice) est de : ..... 81 K€

1) Les indemnités de fin de carrière ont été calculées suivant une évaluation individuelle sur les effectifs 2005, pour un montant de 1 013 K€.

Personnel concerné .....	ensemble des salariés
Age de départ à la retraite.....	60 à 63 ans suivant catégories
Taux moyen de capitalisation.....	4.50 %
Taux de progression des salaires .....	2.00 %

2) Engagements contractés au profit des seuls dirigeants ..... 290 K€.

## **23 EFFECTIF MOYEN**

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	28	
Techniciens	27	
Employés	5	
Ouvriers	169	22
<b>TOTAL</b>	<b>229</b>	<b>22</b>

## **24 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX**

L'appréciation des risques environnementaux n'a pas amené l'entreprise à constituer de provision pour passifs latents environnementaux. Les coûts de traitement des déchets 2005 ont été de 65 K€.

## **6- RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société « *MECELEC* », tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 « *Règles et méthodes comptables* » de l'annexe, et sur le paragraphe 3.2 « *Immobilisations corporelles* », qui exposent les changements des méthodes résultant de la première application, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005 des règlements 2002.10 et 2004.06 du comité de réglementation comptable relatifs aux actifs.

## **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### **Règles et méthodes comptables**

Les notes 2.1, 2.2 et 3.2 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des frais de développement et des immobilisations corporelles.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes, leur correcte application, ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe.

### **Estimations comptables**

Les titres de la filiale espagnole CAYDETEL sont dépréciés à hauteur de 702 K€uros, au 31 décembre 2005. Les modalités de détermination de cette provision sont relatées dans la note 3.3 de l'annexe. Nous nous sommes assurés du caractère approprié de la méthode retenue et de sa correcte application.

### **Conclusion**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Chambéry, le 29 mai 2006  
Les Commissaires aux Comptes

SR CONSEIL  
représentée par

AUDIT SUD EST  
représentée par

Pierre SIRODOT  
Commissaire aux Comptes

Jean EKEL  
Commissaire aux Comptes



## D. AUTRES INFORMATIONS

### 1. TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS SUR 5 ANS (en Euros) (article 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales).

Nature des indications	2001	2002	2003	2004	2005
<b>1 - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital	3 038 100	3 038 100	3 038 100	3 038 100	3 038 100
b) Nombre d'actions	1 012 700	1 012 700	1 012 700	1 012 700	1 012 700
<b>2 - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 496 986	3 456 585	35 180 527	40 117 557	42 769 491
b) Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	655 875	- 396 479	* - 8 728 252	- 584 041	- 1 793 020
c) Impôts sur les bénéfices	22 867	22 867	45 000	- 52 517	- 11 025
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	- 2 105 072	- 3 385 406	- 1 086 909	157 948	- 997 314
e) Montant des bénéfices distribués	151 905				
<b>3 - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION</b>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amort. et provisions	0,63	- 0,41	* - 8.66	- 0.52	- 1.76
b) Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	- 2,08	- 3,34	- 1.07	0.15	- 0.98
c) Dividende versé à chaque action	0,15				
<b>4 - PERSONNEL</b>					
a) Nombre de salariés	26	23	326	259	229
b) Montant de la masse salariale	1 696 335	1 626 024	7 821 065	6 770 569	6 110 060
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	736 505	723 306	3 130 456	2 612 565	2 646 782
d) Participation des salariés					

\*dont incidence reprise provision pour dépréciation des titres MECLEEC INDUSTRIES : - 10 437 226 € (soit - 10.30 € par action)

### 2. RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET LE CONTROLE INTERNE

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L 225-37, dernier alinéa du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société ;
- de l'étendue des pouvoirs du président-directeur général.

#### 1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Votre conseil d'administration est composé de six membres. La liste des administrateurs de la société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés, est incluse au rapport de gestion qui vous est présenté par votre conseil d'administration.

Je vous précise que le fonctionnement du conseil d'administration n'est pas organisé en application d'un règlement intérieur, compte tenu de la taille de l'entreprise et de la composition du conseil.

Au cours de l'exercice écoulé, votre conseil d'administration s'est réuni trois fois, les 30 mars, 14 juin et le 18 octobre 2005.

Conformément aux dispositions statutaires les administrateurs ont été convoqués par lettre simple.

Les commissaires aux comptes ont été convoqués à toutes les réunions du conseil et notamment, conformément à l'article L 225-238 du Code de commerce, à la réunion du 30 mars 2005 qui a arrêté les comptes annuels de l'exercice 2004 et les documents de gestion prévisionnelle de l'exercice 2005, ainsi qu'à la réunion du 19 octobre 2004 qui a procédé à l'arrêté de la situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible au 30 juin 2005 et du compte de résultat prévisionnel révisé de l'exercice 2005.

Les représentants du comité d'entreprise sont également convoqués et assistent aux réunions du conseil d'administration.

Tous les documents, dossiers et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués avant les réunions.

Les réunions du conseil d'administration se sont déroulées au siège social.

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil d'administration a notamment pris les décisions suivantes :

- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004 et convocation de l'assemblée des actionnaires appelée à les approuver.
- Proposition de renouvellement des mandats de Messieurs Jean et Yvon LABROT et de Monsieur Bruno ESTIENNE.
- Proposition de renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société AUDIT SUD EST, 5 avenue de Verdun-26000-Valence, et de nomination en qualité de commissaire aux comptes suppléant Monsieur François GUERIN, 5 avenue de Verdun-26000-Valence.
- Proposition de renouvellement du plan d'options d'achat d'actions au bénéfice des cadres supérieurs et dirigeants des sociétés dont 10% du capital ou des droits de vote sont détenus directement ou indirectement par la société.
- Décisions diverses d'ordre financier de sa compétence :
  - o prise de participation majoritaire dans une société roumaine,
  - o prise de participation dans une société en vue de développer la technologie CPL en France.
- Autorisation de conventions avec les sociétés filiales (MPC et CAYDETEL)

Les procès-verbaux des délibérations du conseil d'administration sont établis après chaque réunion et communiqués à tous les administrateurs.

Le conseil d'administration vérifie la mise en œuvre de ses décisions et prend le cas échéant les mesures correctrices appropriées.

## 2. Procédures de contrôle interne

**a.** La société ne dispose pas à ce jour d'un manuel de procédures de contrôle interne mais le Manuel de qualité comporte un certain nombre de procédures (achats, ventes, paie et comptabilité) et il existe des consignes opérationnelles écrites dans différents domaines.

L'organisation du contrôle interne qui est orientée vers le traitement des commandes clients et la production s'appuie sur le système de gestion intégré qui englobe les trois sites de production : Mauves, Saint Agrève et Fabrègues. Ce système de gestion est utilisé pour gérer tous les aspects liés à la production et à la vente : gestion des articles, achats, ventes, suivi de production et des stocks.

Il permet de suivre et de contrôler les flux liés à ces cycles opérationnels ainsi que leur enregistrement comptable : le système de gestion déverse en effet en automatique les informations nécessaires dans le système de traitement de l'information financière et comptable.

Les flux non générés par le système de gestion sont initiés ou contrôlés par la Direction financière et comptable : flux liés aux rémunérations par exemple, ou par le Direction générale pour les décisions d'investissements.

Les procédures et les sécurités en matière de flux financiers reposent sur les automatismes et les contrôles liés au système de gestion et sur l'intervention de la Direction financière pour la signature des moyens de paiement.

L'audit de contrôle de la certification ISO 9001 version 2000 a été effectué au dernier trimestre 2005.

**b.** Les comptes de la société ont été établis par les services de la société, suivant les lois et règlements en vigueur. Les éléments entrants (ventes et achats production) proviennent du module de gestion de production. La société a par ailleurs mis en place un contrôle structuré des autres éléments entrants et sortants.

Les commissaires aux comptes procèdent deux fois par an à des contrôles physiques des stocks.

Les comptes consolidés regroupent à ce jour une filiale française, suivie directement en comptabilité par la société, et une filiale espagnole, contrôlée par le biais d'un reporting mensuel sur l'activité et d'une revue approfondie des comptes semestriels appuyée par un audit local des comptes. La filiale roumaine

c. La société recourt par ailleurs régulièrement à ses conseils extérieurs afin de valider les choix qu'elle peut être amenée à faire au regard du traitement comptable et/ou juridique d'une opération particulière.

Les comptes font, par ailleurs, l'objet du contrôle des commissaires aux comptes, conformément à la réglementation en vigueur.

### 3. Limites apportées aux pouvoirs du Directeur Général

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du président-directeur général.

Fait à MAUVES (Ardèche)  
Le 4 avril 2006.

## **3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES**

### **Commissaires aux Comptes titulaires :**

AUDIT SUD EST , 5 avenue de Verdun – 26000 - VALENCE

Date d'expiration du mandat actuel : à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

SR CONSEIL, 82 rue de la Petite Eau – 73290 - LA MOTTE SERVOLEX

Date d'expiration du mandat actuel : à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

### **Commissaires aux Comptes suppléants :**

Monsieur François GUERIN , 5 avenue de Verdun – 26000 - VALENCE

Date d'expiration du mandat actuel : à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Monsieur Christian JOLY, 3 allée des Centaurées – 38240 - MEYLAN

Date d'expiration du mandat actuel : à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

## 4. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### RAPPORTS SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué les travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents dont elles sont issues.

#### I – CONVENTIONS CONCLUES ET AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE

- Avec la société CAYDETEL :

MECELEC est le dirigeant unique de la société CAYDETEL

- Nature : abandon de créance en faveur de CAYDETEL

Afin de permettre à sa filiale CAYDETEL de régulariser, au regard de la réglementation en vigueur en Espagne, la situation de ses capitaux propres, MECELEC lui a consenti, avec effet au 31/12/2005, un abandon de créances de 656 000 €.

- Nature : transformation en avance financière de créances commerciales sur CAYDETEL

MECELEC a octroyé à sa filiale CAYDETEL une avance financière de 500 000 € remboursable sur cinq ans, par échéances annuelles de 100 000 €, assortie d'un taux d'intérêts de 2 % payable in fine.

Autorisation du conseil d'administration en date du 04 avril 2006.

#### II – CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE

- Avec la société MPC :

- Nature : convention d'intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale est en vigueur entre MECELEC et MPC depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

- Nature : commercialisation des fabrications MPC

La société MECELEC commercialise les produits fabriqués par sa filiale MPC avec application d'une marge de 10%.

Fait à Valence, le 29 mai 2006  
Les commissaires aux comptes

SR CONSEIL  
représentée par

AUDIT SUD EST  
représentée par

Pierre SIRODOT  
Commissaire aux comptes

Jean EKEL  
Commissaire aux comptes

## **RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT CONCERNANT LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE**

Mesdames, Messieurs les actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société « *MECELEC* », et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Sous la responsabilité du conseil d'administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application du dernier alinéa de l'article L 225-37 du code de commerce.

Fait à Chambéry, le 29 mai 2006  
Les Commissaires aux Comptes

SR CONSEIL

représentée par  
Pierre SIRODOT

AUDIT SUD EST

représentée par  
Jean EKEL

## **5 - RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du conseil d'administration, du président et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2005,

Approuve les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, ainsi que la gestion, telle que celle-ci a été assumée par le conseil d'administration durant l'année 2005.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire approuve les comptes annuels de la société arrêtés au 31 DECEMBRE 2005, faisant apparaître une perte de 997 314 €.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire approuve les comptes consolidés du groupe arrêtés au 31 DECEMBRE 2005 faisant apparaître une perte de 934 737 €.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve ledit rapport.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire, comme conséquence des résolutions qui précèdent, donne quitus aux administrateurs de leur gestion et aux commissaires aux comptes de l'exécution de leur mandat.

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire, sur la proposition du conseil d'administration, décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice,

Conformément à la loi, l'assemblée générale ordinaire prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire renouvelle pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé le mandat d'administrateur de :

- Monsieur Jean-Mary LABROT, domicilié à COURBEVOIE (92400) - 4, rue Victor Hugo,
- Monsieur Grégoire KARAGHIOZIAN, domicilié à PARIS (75007) - 14, rue Ernest Psichari,
- Monsieur Jean-Pierre LE CHEVANTON, domicilié à LOUVECIENNES (78430) – 5, allée des Bouiards.

## 6 - L'ACTION MECELEC

Evolution du cours du titre MECELEC :

Date	Cours moyen (clôture) Euros	Titres échangés	Date	Cours moyen (clôture) Euros	Titres échangés
01/03	5,81	3 615	09/04	6.10	6 605
02/03	6,60	17 157	10/04	5.67	3 616
03/03	7,43	6 682	11/04	6.37	4 810
04/03	7.92	6 828	12/04	6.47	6 745
05/03	7.62	6 677	01/05	6.26	5 203
06/03	6.76	7 500	02/05	6.39	6 919
07/03	5.84	618	03/05	6.71	3 026
08/03	5.18	14 192	04/05	7.31	2 098
09/03	5.54	20 070	05/05	8.18	12 060
10/03	5.75	11 970-	06/05	8.36	5 560
11/03	5.53	8 569	07/05	6.95	2 392
12/03	5.19	30 587	08/05	7.54	4 050
01/04	5.23	8 347	09/05	7.67	6 069
02/04	5.07	3 812	10/05	7.79	6 768
03/04	5.10	7 719	11/05	7.78	30 459
04/04	4.51	14 130	12/05	7.98	11 295
05/04	4.30	17 117	01/06	8.62	11 936
06/04	4.79	5 629	02/06	8.59	5 252
07/04	5.55	10 360	03/06	9.24	13 246
08/04	5.97	10 190	04/06	21.38	115 674

## 7 - CONTACTS

**Nom :** MECELEC S.A. – **Capital social :** 3 038 100 € en 1 012 700 actions de 3 € nominal.

**Date de création de la société :** 1934

**Siège social :** 07300 - MAUVES - France

**Registre du commerce :** B 336 420 187 Annonay – Code APE : 312 A

### CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Jean LABROT	PRESIDENT D'HONNEUR
Bruno ESTIENNE	PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
Jean - Mary LABROT	DIRECTEUR GENERAL DELEGUE
Jean - Pierre LE CHEVANTON	ADMINISTRATEUR
Grégoire KARAGHIOZIAN	ADMINISTRATEUR
Yvon LABROT	ADMINISTRATEUR

**Consultation des documents comptables :** siège social : MAUVES (07) - France.

### Responsables de l'information :

- Informations générales :  
ACTUS – Les bureaux de Chalin – 20, chemin Louis Chirpaz – 69130 ECULLY  
– tél. : 33 (0) 4 72 18 04 99 – Fax : 33 (0) 4 72 18 04 99
- Informations financières :  
Jean-Marie GARCIN – tél. : 33 (0) 4 75 07 87 07

**Exercice social :** du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre .